

Case Study

Les comités communautaires mixtes au Burkina Faso

Case Study Information

Emplacement du projet	Année de mise en œuvre
Fada, région de l'Est, Burkina Faso	2020-2023
Contacts	Agences
amelie.salmon@impact-initiatives.org majdalina.serbagi@acted.org	Acted and IMPACT
Mots clés	
Comité communautaire mixte (CCM), Gestion des Sites d'Accueil Temporaire (GSAT)	

Contexte

En 2019, un afflux significatif de populations déplacées, fuyant la violence armée, notable depuis 2015, a atteint Fada, une commune de la région de l'Est du Burkina Faso. Ce déplacement, sans précédent et consécutif aux attaques contre les civils, a constitué un défi majeur pour les autorités locales et les services humanitaires, en particulier dans la ville de Fada avec des secteurs ayant vu leurs populations doublées. L'orientation de l'Etat consiste à encourager l'accueil des personnes déplacées internes (PDI) chez des familles hôtes plutôt que dans des sites aménagés. C'est pourquoi, dans la stratégie nationale, il reconnaît les espaces (secteurs, arrondissements) comme des zones vitales accueillant un nombre substantiel de personnes déplacées internes (PDI). Cette configuration urbaine plus large est appelée « Zones d'Accueil de Déplacés » ou ZAD.

En 2020, Acted et son partenaire IMPACT Initiatives ont réalisé une évaluation basée sur la zone dans le cadre de [l'approche AGORA](#). Cette approche collaborative, impliquant les communautés et les autorités, visait à orienter la programmation sur trois ans¹. L'évaluation s'est concentrée sur l'identification des points de pression dans les zones caractérisées par une forte concentration de PDI, ou ZAD. Le processus incluait la cartographie des infrastructures sociales clés pour orienter les activités et comprendre le contexte et les besoins des communautés

¹ Sous le Programme Pilote de Partenariat financé par ECHO au Burkina Faso parmi neufs pays

touchées. L'objectif était de renforcer de manière éclairée les structures gouvernementales en charge de l'action humanitaire, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien à la gestion des sites².

Mise en œuvre : étapes, réalisations et outils

Pour améliorer la compréhension des dynamiques locales et prioriser les besoins dans les zones présentant la plus forte concentration de personnes déplacées, où les interventions GSAT/CCCM pourraient avoir un impact plus significatif, l'équipe a réalisé une évaluation basée sur la zone. Ce processus a utilisé OpenStreetMap (OSM) et des cartes pour faciliter la délimitation des secteurs accueillant des personnes déplacées et des infrastructures socio-communales, notamment des centres de santé, des points d'eau, des latrines et des écoles dans les zones d'intérêt. Simultanément, Open Data Kit (ODK) a joué un rôle crucial dans la collecte de données quantitatives et qualitatives pour comprendre le nombre, la fonctionnalité et l'état de ces infrastructures. Étant donné que la détermination, la délimitation ou la création d'un site d'accueil temporaire ou d'une ZAD est une prérogative des autorités gouvernementales, exercée en collaboration avec les acteurs humanitaires, la sélection des zones à enquêter a été réalisée en étroite collaboration avec les acteurs gouvernementaux pertinents, en tenant compte de la capacité de couverture des activités CCCM/GSAT. L'analyse participative de ces données, combinée aux données du ministère en charge de l'action humanitaire mettant en évidence les zones à plus forte concentration de PDI, a conduit à la priorisation de quatre secteurs parmi les 11 évalués pour les activités CCCM/GSAT, regroupés initialement en deux ZAD.



La cartographie des infrastructures a également contribué à l'efficacité globale des interventions et à l'optimisation des ressources pour certains acteurs ayant une capacité de réponse mais manquant de budget pour une évaluation des besoins. Les résultats ont permis à ces acteurs d'affiner leur ciblage et de suivre les points GPS pour mettre en œuvre des réparations, telles que la réhabilitation des points d'eau.

La prochaine étape cruciale a été la mise en place d'un comité communautaire mixte (CCM) dans chacune des deux ZAD. La formation du comité a suivi une approche progressive : dans un premier temps, l'équipe a collaboré avec les autorités locales, en engageant le point focal existant qui appuyait le gestionnaire de site pour mobiliser la communauté à travers deux assemblées générales publiques, où la composition du comité, ainsi que les rôles et responsabilités, ont été expliqués. Au cours de ces assemblées, les individus intéressés à rejoindre le comité étaient encouragés à se porter candidats volontairement. La sélection s'est faite en petits groupes, où les candidats se présentaient et les membres étaient choisis par un vote à main levée. À la suite de ce processus, les membres sélectionnés se sont réunis devant une autre assemblée générale pour confirmer l'accord général sur la composition et l'adhésion au comité. Ce comité a réuni différents groupes d'âge d'hommes et de femmes issus aussi bien des communautés d'accueil que des personnes déplacées. Comme l'ont souligné les équipes du programme, elles ont réussi à obtenir une participation représentative à cette activité, avec la participation de membres diversifiés et très écoutés. Après leur formation, l'implication active du CCM dans le processus de prise de décision s'est révélée cruciale pour favoriser l'appropriation et la durabilité des interventions. Chaque CCM tenait des réunions hebdomadaires dans sa zone de compétence ; ce qui encourageait les discussions et facilitait les échanges d'informations concernant les défis liés à la ZAD pour promouvoir un processus décisionnel inclusif et assurer l'engagement des populations affectées. La formation du CCM comprenait deux niveaux, à savoir d'une part les rôles et responsabilités du CCM, la participation communautaire, la résolution des conflits et d'autre part, les principes humanitaires, la sécurité du site et prévention des risques, la violence basée sur le genre, et d'autres sujets pertinents pour éventuellement une autogestion de leur ZAD. De plus, les CCM ont mené des campagnes de sensibilisation et des initiatives communautaires. Ils ont également consacré certaines de leurs réunions hebdomadaires à la planification, à l'organisation et à la communication des résultats d'évaluations de maintenance. Ils ont identifié des zones nécessitant une attention particulière, telles que des voies inaccessibles ou des fosses ouvertes, et ont agi en collaboration avec le personnel CCCM/GSAT d'Acted, les gestionnaires des ZAD nommés par le ministère en charge de l'action humanitaire et les communautés d'accueil en vue de la

² Vise à renforcer les compétences du gestionnaire de site désigné afin qu'il puisse efficacement assumer ses rôles et responsabilités.



planification et la mise en œuvre des travaux nécessaires pour couvrir les lacunes identifiées. Ces activités ont progressivement permis aux CCM de gagner en crédibilité et en acceptation au sein de la communauté. À mesure que les CCM gagnaient en maîtrise et en autonomie dans la conduite des activités devenaient de plus en plus engagés dans toutes les activités GSAT/CCCM, les communautés se tournaient vers eux pour les plaintes ou les informations. Le personnel en charge du mécanisme de gestion de plaintes, qui servait de canal parallèle sécurisé, a également contribué à créer une boucle de rétroaction avec les CCM afin que des plaignants soient renvoyés vers le CCM avec des plaintes pouvant être résolues au niveau communautaire. De plus, le directeur provincial du ministère en charge de l'Action Humanitaire de la commune de Fada recommandait la collaboration avec le CCM aux agences et organisations non gouvernementales qui l'approchaient, pour garantir que les interventions répondent aux besoins spécifiques de chaque ZAD. D'autres acteurs humanitaires et ONG sollicitaient l'aide du comité communautaire mixte pour leur rôle dans la mobilisation de la communauté pour des activités spécifiques, lui accordant finalement la légitimité en tant que structure de gouvernance dirigée par la communauté au sein de la ZAD.

Deux centres communautaires ont été construits au cœur des zones cibles, malgré les limitations de disponibilité des terres publiques, la Mairie a mis à disposition de l'espace dans le secteur 1 et le secteur 6. L'espace dédié au centre communautaire dans le secteur 1 est devenu un centre privilégié, notamment en raison de la présence de nombreux partenaires qui ont également construit leurs propres centres autour, attirant ainsi des petits commerces, tels que des kiosques vendant de l'eau ou des épices. Lorsque cela était possible, la sélection de l'emplacement visait à renforcer les communautés plutôt que de les perturber. Ainsi, les centres ont été positionnés dans les quartiers avec une forte concentration de personnes déplacées tout en offrant une accessibilité à la communauté d'accueil. Les centres communautaires ont accueilli des organisations de la société civile et des ONG qui se sont familiarisées avec le rôle des CCM, et ils ont servi de lieu de réunion principal pour les CCM, renforçant ainsi leur positionnement au sein de la communauté et leur disponibilité pour les personnes affectées. Cela a contribué à assurer l'implication active des populations affectées dans des activités visant à améliorer les conditions de vie dans leur ZAD par le biais des différentes activités d'engagement communautaire organisées.

Défis et leçons tirés

La mention des camps dans le nom du cluster a suscité plusieurs discussions préliminaires sur l'adaptation et l'intégration de l'expertise CCCM/GSAT dans un contexte de déplacement principalement urbain et non conventionnel. Bien que l'engagement communautaire et la localisation soient en phase avec de nombreuses



approches déjà adoptées par les institutions burkinabè, la nouveauté d'un déplacement d'une telle ampleur a rendu leur réintroduction dans un contexte d'urgence sous l'appellation CCCM/GSAT plus complexe. Cette situation a rendu difficile l'appropriation de cette approche par les gestionnaires de sites, tout en continuant à assumer leurs autres responsabilités

Le début de la formation du CCM a mis en lumière le défi d'assurer une représentation diversifiée parmi ses membres dans différentes localités accueillant des PDI, tout en évitant de renforcer les divisions potentielles au sein des communautés. Cette tâche était particulièrement complexe à Fada, qui est une zone urbaine d'accueil pour les déplacés

et non un site désigné, rendant la communication plus difficile avec des communautés dispersées. Dès l'arrivée des populations déplacées, un processus d'inscription est effectué par le ministère en charge de l'Action Humanitaire. Des représentants sont désignés par village d'origine afin de garantir l'inclusion de ces villages dans les réunions, distributions et autres activités, et d'éviter toute perception de favoritisme basé sur la localité d'origine. L'équipe CCM a observé que les communautés maintiennent ce rôle de représentant de village dans leur nouvelle zone d'accueil. Les personnes déplacées venant des mêmes villages s'installent souvent dans les mêmes quartiers ou des quartiers voisins. Le village d'origine est ainsi devenu une dimension de diversité qui influence les perceptions de différence et de représentativité. Cela complique la création d'un comité véritablement représentatif si tous les membres déplacés, hommes et femmes de tous âges, viennent du même



village. C'est pourquoi les services locaux du ministère en charge de l'Action Humanitaire, tels que le directeur provincial de Fada, ont joué un rôle crucial en facilitant les échanges avec ces représentants, y compris avec le président des déplacés internes à Fada. Cette personne, en tant que figure respectée et bien informée des leaders communautaires, s'est révélée être un atout précieux pour obtenir l'adhésion et lancer des initiatives. Cependant, afin d'éviter tout conflit d'intérêts et de garantir la neutralité, l'équipe a demandé au président d'identifier une autre personne respectée par toutes les parties et non impliquée dans la politique, pour occuper le rôle de nouveau leader.

D'autre part, l'une des principales problématiques résidait dans l'écart entre les besoins identifiés et la capacité réelle des acteurs impliqués dans la réponse multisectorielle. Dans le domaine des réparations d'infrastructures par exemple, seules quelques organisations ou entités disposaient de l'expertise technique et des ressources nécessaires pour mener des évaluations et effectuer des réparations promptement. Même après avoir identifié des réparations d'infrastructures urgentes, plusieurs acteurs impliqués ont signalé des contraintes financières. Ce manque de financement entravait leur capacité à mettre en œuvre les réparations nécessaires, impactant ainsi les conditions de vie et la sécurité globale de la population des ZAD. L'incapacité à répondre aux réparations d'infrastructures urgentes pourrait diminuer considérablement l'efficacité globale des interventions GSAT/CCCM. Les infrastructures telles que les abris, les équipements ou installations d'assainissement et d'accès à une eau potable étant vitales pour le bien-être des populations déplacées, l'incapacité à combler de telles lacunes pourrait entraîner une détérioration des conditions de vie et une augmentation des vulnérabilités. La pression sur les infrastructures risque de susciter des tensions dans les situations de déplacement. Lorsque les infrastructures sont insuffisantes pour accueillir une population plus importante, cela peut créer des frictions entre les populations déplacées et les communautés d'accueil, surtout lorsque l'aide est distribuée de manière inégale, devenant ainsi une des ressources du contexte. Cette compétition pour les ressources peut compliquer la recherche de solutions durables, car les besoins urgents peuvent prendre le pas sur les mesures plus globales visant à résoudre les causes profondes du déplacement et à mettre en place des stratégies à long terme pour y remédier. Ce défi souligne l'importance d'une coordination renforcée entre les acteurs impliqués dans la réponse humanitaire. Il met également en lumière la nécessité d'efforts de mobilisation des ressources pour garantir la disponibilité de fonds adéquats afin de répondre promptement aux besoins urgents. Une fois que les comités communautaires mixtes ont commencé à noter et à signaler activement les besoins, ils ont rencontré des obstacles dans le transfert des retours d'information en raison du manque de financement.

En conclusion, la mise en œuvre du projet a mis en lumière le rôle des évaluations basées sur la zone pour informer sur les activités GSAT/CCCM. Malgré les défis, l'engagement envers la transparence grâce à l'engagement communautaire a permis une priorisation participative de l'assistance disponible pour les populations déplacées à Fada. La mise en place des CCM s'est avérée cruciale, car ils ont efficacement transmis l'importance de leur rôle aux acteurs étatiques, non-gouvernementaux et aux communautés affectées. Ces comités sont devenus une structure de soutien pour le gestionnaire de site de l'État, aidant à surmonter certaines des contraintes qui entravaient sa capacité à remplir les responsabilités liées à la ZAD au milieu de ses tâches régulières. Les expériences acquises soulignent l'importance d'une collaboration continue, d'une communication transparente et de stratégies adaptatives dans les efforts humanitaires pour faire face à des scénarios de déplacement complexes et dynamiques.

